

## Développement durable

# La randonnée pédestre, c'est écologique !

**Le développement et la gestion durable de la randonnée pédestre sont l'un des axes du Schéma départemental de tourisme de l'Eure. La signature d'une convention d'objectifs entre le Département et le comité départemental de randonnée pédestre (CDRP) est l'occasion de rappeler que l'Eure se prête idéalement à la balade, mode de locomotion écologique s'il en est, et qu'un site internet est dédié à ce thème : [www.eure-balades.fr](http://www.eure-balades.fr)**

Dans ce cadre, le CDRP va poursuivre l'agrément FFRP (fédération française) des promenades et randonnées du topoguide "L'Eure à pied" et ajouter de nouveaux circuits aux 18 existants.

Le site internet [www.eure-balades.fr](http://www.eure-balades.fr), conçu par Eure tourisme, regroupe les plus beaux sentiers de randonnées du département. Il met ainsi gratuitement à la disposition des randonneurs des fiches avec toutes les informations pratiques pour profiter au maximum de la promenade. Consultables sur ordinateur, ces fiches sont disponibles au format PDF. Vous pouvez les enregistrer sur votre ordinateur ou les imprimer et partir en balade en leur compagnie.

N'hésitez pas à venir consulter régulièrement ce site web ou à vous abonner à la newsletter qui vous tiendra informés des nouveautés.